

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE  
(CE)**

**PROGRAMME REGIONAL  
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR  
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III  
(DIAPER III)**

**BURKINA FASO**

**RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION**

**DIAPER III/AN III**

# BURKINA FASO

<b>I. EVALUATION</b>	<b>2</b>
<b>A. ASPECT INSTITUTIONNEL</b>	<b>2</b>
1. ANIMATION LOCALE	2
2. COMPOSANTE NATIONALE	2
<b>B. RÔLE ET CONTRIBUTION DU MINISTÈRE AU DISPOSITIF DIAPER</b>	<b>4</b>
<b>C. ACTIVITES</b>	<b>5</b>
1. LES ENQUETES	5
2. L'ANIMATION LOCALE	10
3. GESTION DES DEVIS PROGRAMMES	10
4. BONUS-MALUS	11
<b>II. PROGRAMMATION</b>	<b>12</b>
<b>A. LES ENQUETES</b>	<b>12</b>
1. L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE	12
2. LE SIM CEREALES	13
3. LE SUIVI DES MARCHES A BETAIL	15
4. L'ENQUETE SUIVI DES TROUPEAUX.	17
5. LA CENTRALE D'INFORMATION	17
<b>B. L'ANIMATION LOCALE.</b>	<b>18</b>
<b>C. PARTICIPATION DE L'ETAT</b>	<b>19</b>
<b>D. LES BUDGETS</b>	<b>20</b>
1. ENQUETE AGRICOLE.	21
2. SUIVI DES MARCHES A BETAIL.	22
3. SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES CEREAALIERS.	23
4. ANIMATION LOCALE.	24
ANNEXE 1 : REALISATION DU DEVIS-PROGRAMME 1995-1996	26
ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES	28
ANNEXE 3 : PRINCIPAUX SIGLES UTILISES	29
ANNEXE 4 : DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE CEREAALIERE	30
ANNEXE 5 : CONFIRMATION DU CHOIX DU CRSPC POUR JOUER LE ROLE DE COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE	31

## I. EVALUATION

### A. ASPECT INSTITUTIONNEL

#### 1. ANIMATION LOCALE

Installée dans les locaux de la Direction des Statistiques agro-pastorales (DSAP), l'animation locale est parfaitement opérationnelle. Les équipements prévus ont été livrés mais le fax a été endommagé par la foudre et devra être remplacé.

Sa mission auprès de la DSAP et du SIM céréales est maintenant bien acceptée. Elle a pu contribuer efficacement à l'amélioration des publications et à l'extension de leur diffusion. Elle apporte un appui technique et participe à la coordination des travaux statistiques.

Sa position au sein de la Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information (CT-CCI) devra lui donner les moyens de suivre le fonctionnement du dispositif de sécurité alimentaire.

#### 2. COMPOSANTE NATIONALE

La composante nationale s'articule autour de la DSAP qui en est le chef de file. Elle loge et anime la Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information (CT-CCI) qui joue un rôle clé au sein du dispositif de sécurité alimentaire, lequel a pour mission de rassembler l'information utile et d'alerter en cas de risques de déficits alimentaires. Il organise et coordonne la production de l'information nécessaire à la gestion de la politique de sécurité alimentaire. Outre la DSAP, le SIM céréales logé à la SONAGESS qui reçoit aussi un appui de DIAPER, fait partie de la composante nationale ainsi que l'INSD et la Météorologie.

Le Comité de Réflexion et de suivi de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire (CRSPC) constitué en octobre 1994 est officiellement désigné depuis le 12 décembre 1995 pour jouer le rôle du Comité de Sécurité Alimentaire<sup>1</sup>. Il a pour mission :

- *"d'offrir un cadre permanent de concertation sur la politique céréalière*
- *de mener des réflexions sur les orientations de la politique céréalière*
- *d'approuver les études sur les stratégies de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire*
- *d'approuver les propositions se rapportant à la conduite de la politique céréalière en fonction de la conjoncture*
- *de suivre la mise en oeuvre du plan céréalière*
- *de coordonner les engagements financiers des donateurs dans le cadre d'une politique céréalière et de sécurité alimentaire concertée afin d'obtenir une optimisation des moyens mis en oeuvre, dans le respect des procédures propres à chaque donateur."*<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Cf. Annexe 5

<sup>2</sup>Cf. Annexe 4 : Dispositif de pilotage de la politique céréalière

## PREVISIONS DE RECOLTE POUR LA CAMPAGNE 95-96

Lors de la mission CILSS/FAO d'octobre 95, le Burkina Faso a présenté une estimation de prévision fondée sur les relevés de l'enquête en cours (4 premiers questionnaires) extrapolés à l'ensemble de l'échantillon puis à l'ensemble du pays. Ces relevés correspondent aux mesures de parcelles emblavées (8 exploitations dans chacun des 373 villages échantillon<sup>3</sup>, soit encore 2 935 exploitants pour 26 553 parcelles cultivées) et à un interview auprès des exploitants pour une appréciation de la récolte attendue en regard de la récolte passée.

Ces prévisions sont exigées par le CILSS/FAO dès octobre dans tous les pays, même si les calendriers agricoles sont quelque peu différents (y compris à l'intérieur des pays). Il s'agit alors d'établir suffisamment à l'avance une estimation de toutes les productions vivrières attendues afin d'anticiper les risques éventuels et de prévoir une stratégie de réponse si besoin est. Il est vrai qu'à cette date le cycle de maturation des céréales n'est pas forcément achevé, et que la récolte peut encore dépendre des conditions climatiques et des prédateurs, mais "c'est le propre d'une prévision que d'anticiper un résultat". Cette anticipation est faite en fonction d'une moyenne calculée des évolutions de culture pour la période non observée, elle tient compte des risques moyens et la prévision attendue s'inscrit dans une fourchette possible où la prévision haute sera atteinte si les conditions sont favorables et la prévision basse se réalisera si les conditions sont défavorables. Compte tenu de cette marge d'erreur, tout le monde s'en remet aux estimations. Depuis plus de dix ans, les 9 pays du CILSS n'ont jamais eu à regretter ce choix et les résultats de campagne ont toujours fortement convergé avec les prévisions.

Au Burkina Faso, cette année, les estimations de récolte prévoient un excédent de 260 000 tonnes. Or, en s'appuyant sur les conditions climatiques postérieures à l'enquête de prévision (arrêt brutal des pluies), certains observateurs ont prévu de leur côté un déficit de 24 600 tonnes et ont entraîné les responsables politiques à formuler une demande d'aide alimentaire. Jusqu'alors, les prévisions entérinées dès octobre par les missions CILSS/FAO ont fait autorité. Cette année au Burkina, alors que l'enquête agricole fait l'unanimité des observateurs, les bailleurs de fonds sont amenés à choisir entre deux prévisions contradictoires.

La situation s'avère d'autant plus délicate que le producteur de cette deuxième prévision contradictoire est aussi logé à la DSAP, il semble s'agir de la Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information. Celle-ci a effectivement pour mission dans le cadre du dispositif de sécurité alimentaire de collecter toutes les informations utiles. Outre l'enquête agricole elle suit aussi les mouvements de prix relevés par le SIM céréales ou le SIM bétail, elle suit aussi attentivement l'évolution climatique et la situation phytosanitaire. Comme cette cellule est maintenant investie des prérogatives qu'avait auparavant le Système d'Alerte Précoce (SAP)<sup>4</sup>, elle est logiquement amenée à déceler les risques et les zones exposées. Mais ses observations sont qualitatives et doivent déboucher sur la circonscription de régions exposées et sur une estimation qualitative de l'ampleur des risques.

<sup>3</sup> L'enquête couvre en fait 750 villages, mais l'enquête prévision et les mesures de rendement ne portent que sur la moitié de l'échantillon.

<sup>4</sup> Le SAP n'existe plus sa mission a été confiée à la CT-CCI

Située de façon privilégiée au point de convergence de nombreuses informations sur la situation alimentaire elle est sans doute la plus à même d'apprécier la situation et comme elle a aussi pour mission d'alerter on ne peut lui faire le reproche de signaler les risques. Mais là s'arrête sa mission. **Une estimation quantitative nationale suppose un travail statistique soigné de grande envergure que seule la statistique agricole a les moyens de conduire.**

Cette année, même si l'échantillon a été considérablement augmenté, rien ne permet encore de dire que les résultats seront significatifs au niveau départemental, leur publication a pourtant entraîné le personnel du CT-CCI a développé un raisonnement complémentaire et a "greffé" des tendances qui aboutiraient à d'autres résultats de campagne département par département et à établir une autre prévision nationale. Cette extrapolation ne saurait être crédible, mais surtout opposée aux prévisions de la DSAP elle s'avère maintenant très dangereuse. Le plus surprenant est encore que ce travail d'estimation ait pu être conduit au sein de la DSAP sans que les principaux interlocuteurs compétents aient été tenus informés<sup>5</sup>. Il s'agit d'un travail de nature statistique qui a été conduit sans l'avis des professionnels<sup>6</sup>.

Cet écart doit inciter à plus de prudence dans la publication de résultats par subdivision. Il doit aussi inviter à plus d'attention dans la mise en place des systèmes d'alerte précoce dont l'efficacité ne saurait se mesurer au nombre ou à l'ampleur des risques signalés. Le rôle d'un système d'alerte n'est pas de s'ingénier à **estimer** des déficits possibles, et encore moins de produire des statistiques nationales qui s'opposent à celles produites par les services compétents.

De même que le dispositif de sécurité alimentaire n'a pas pour objet de capter toutes les éventualités d'aides qui passeraient à sa portée, le système d'information n'a pas pour mission de transformer tous les indices de risques en déficits potentiels. La mission première d'un système de sécurité alimentaire est de trouver les moyens d'organiser et d'assurer l'autosuffisance alimentaire, le recours à l'aide extérieure n'est qu'un ultime recours, l'indépendance reste le premier objectif. Le système d'information renseigne sur les différentes situations, mais **pour être crédible il doit parler "d'une seule voix"**.

## B. RÔLE ET CONTRIBUTION DU MINISTÈRE AU DISPOSITIF DIAPER

La qualité de fonctionnement du dispositif tient bien entendu à la qualité de l'équipe de statisticiens mais aussi à leur capacité de convaincre les bailleurs de fonds et de coordonner les financements obtenus. C'est bien parce que le service a toujours su conserver une logique d'enquête permanente avec les objectifs qui s'y rattachent qu'il a atteint aujourd'hui cette autorité. Il importe qu'il conserve ce cap. Et si la contribution de la DSAP se limitait à la coordination des financements elle serait déjà considérable, mais elle va en fait bien au-delà, elle coordonne sur le terrain les différents agents qui interviennent et qui sont pourtant d'origines très diverses, elle sait surtout choisir ses objectifs et s'y tenir. Elle a gagné la confiance du Ministère qui n'a pas hésité à l'ériger en Direction et qui n'hésite pas à apporter sa contribution matérielle.

<sup>5</sup> Statisticiens responsables de la conception de l'enquête et de la publication des résultats.

<sup>6</sup> Lors du passage de la mission nous avons appris aux principaux responsables de l'enquête l'existence de cette autre prévision.

Fort de l'assistance depuis quelques années de plusieurs projets et fort de leur statut de Direction, les statistiques végétales et agricoles ont pu se doter d'un équipement conséquent. Jusqu'alors ces matériels ont été entretenus et renouvelés par les projets, le budget national n'a jamais été mis à contribution hormis les salaires des personnels permanents hors projets et 60 enquêteurs. Les statistiques agricoles sont entièrement supportées par les bailleurs de fonds et la conditionnalité de DIAPER III qui consiste en une contribution progressive de l'Etat burkinabé est contournée par le FED lui-même qui autorise l'utilisation des fonds de contrepartie de l'aide alimentaire.

Non seulement le retrait des bailleurs de fonds posera le problème de l'équipement des dispositifs d'enquête et de rémunération (primes) des enquêteurs, mais le niveau d'équipement atteint et les ambitions affichées des enquêtes (extension considérable de l'échantillon de l'enquête agricole permanente Cf. Ci-dessous) risquent de mettre en grande difficulté l'appareil statistique agricole quand il n'aura pour fonctionner que les moyens que le budget national lui concédera. Sans doute, l'efficacité des statistiques agricoles plaide en leur faveur, et après plusieurs années d'un fonctionnement satisfaisant il sera difficile de les abandonner, l'Etat burkinabé sera vraisemblablement amené à faire des efforts et les bailleurs de fonds ne sauraient totalement laisser tomber.

### (3) La technique

Il s'agit d'une enquête par sondage aléatoire à deux degrés stratifiés au premier degré et au deuxième degré au niveau de chacune des 30 provinces.

- **Au premier degré**, la base de sondage est constituée par la liste des villages échantillons de l'Enquête Nationale des Statistiques Agricoles<sup>7</sup> (Recensement qui s'est déroulé sur la campagne 1993-1994). Chaque village a été tiré avec une probabilité proportionnelle à sa population. Cette année, l'échantillon a encore été étendu, 254 villages ont été tirés et ajoutés à la liste des villages précédemment enquêtés. De 401 villages en 93-94, et 496 en 94-95, l'échantillon a été porté en 95-96 à 750 villages. Cette extension a été décidée après l'obtention des deux financements Pays-Bas et DIAPER qui, cumulés, ont permis d'étendre de façon substantielle le personnel enquêteur.

L'objectif est de parvenir à un échantillon qui puisse permettre une représentativité départementale des résultats. Rien encore ne permet de dire que l'échantillon étendu permettra de dégager des résultats significatifs au niveau des départements voir même des provinces, néanmoins, on peut penser que les résultats obtenus seront plus significatifs pour une subdivision territoriale<sup>8</sup>, et un calcul de variance est envisagé pour le vérifier. Les responsables pensent que l'échantillon idéal devrait se situer autour de 600 villages, l'enquête étendue de cette année devra permettre de déterminer la taille optimale.

- **Au second degré**, il est retenu dans chaque village échantillon, 8 ménages selon un tirage à probabilité égale. Le nombre de ménages agricoles a été porté à 6 000 exploitations contre 3 968 l'an passé et seulement 2 900 l'année avant.

<sup>7</sup> Elle-même basée sur la liste exhaustive des villages administratifs et des secteurs des localités semi-urbaines, obtenue à partir du recensement général de la population de 1985.

<sup>8</sup> Ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Pour certaines provinces seulement l'échantillon était représentatif, pour d'autres, provinces déficitaires ou à risques précisément, il n'était pas utilisable. Cette représentativité reste quand même une présomption, l'an dernier déjà la mission avait recommandé le calcul des coefficients de variation pour tester l'échantillon étendu.

Jusqu'alors les financements extérieurs ont suffi pour son fonctionnement et les promesses de poursuite des financements ont dispensé la partie burkinabée de solliciter le budget national. Les responsables, souvent assurés d'aboutir dans leur quête de financements extérieurs concentrent leur effort pour coordonner et éviter les écarts de traitement des personnels qui peuvent varier considérablement selon l'institution d'aide qui les prend en charge. Ainsi est-il demandé qu'un seul bailleur prenne en charge les enquêteurs et qu'un autre par exemple finance les équipements. Bien sûr le souci d'une prise en charge nationale à l'issue des financements extérieurs demeure et la révision envisagée du dispositif d'enquête répond à cet objectif. Il s'agirait de recourir à des enquêteurs résidents (dans le village échantillon ou très proches) qui coûteraient beaucoup moins chers et qui ne pourraient solliciter des indemnités de déplacement ou des per diem.

Le dispositif de statistiques agricoles est bien accepté au Ministère, il répond à un besoin et personne ne peut envisager son abandon mais personne non plus ne semble envisager le retrait des aides extérieures. Si le Ministère a su donner à la DSAP une place prépondérante au sein de l'administration des services agricoles, il n'a pas encore pris la dimension de son véritable coût de fonctionnement, et là réside la principale inquiétude pour son devenir. Les conditionalités DIAPER de prise en charge nationale semblent trouver moins d'écho au Burkina, qui accepte le principe mais invoque tout aussitôt les contraintes budgétaires. Ce comportement n'est possible que parce que d'autres bailleurs interviennent mais dans les autres pays où DIAPER est seul, le "risque" d'abandon est pris plus au sérieux (TCHAD). Dans ces dernières conditions, il est plus facile d'apprécier l'engagement réel du pays et l'intérêt qu'y portent les principaux intéressés.

## C. ACTIVITES

### 1. LES ENQUETES

#### a) L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

#### (1) Les ressources humaines

#### Campagne 1995-1996

NOM DE L'ENQUETE  
MAITRE D'OEUVRE

Enquête agricole permanente  
DSAP

	Nom	Type de participation	% du budget total
PARTENAIRES EXTERIEURS	ENSA 2000 Pays-Bas	Salaires et per diem	
PARTENAIRES NATIONAUX	PRSAP Banque M Budget	Salaires et per diem Salaires	
PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps		196	60 sur Budget National
Contrôleurs (grade)		31	
Superviseurs régionaux (grade)		12 (CRPA)	
Superviseurs nationaux (grade)		6	
Agents de dépouillement/saisie		10 Contractuels pendant 2 mois	
Informaticiens (grade)		2	
Analystes		superviseurs nationaux	
Agent centrale information		1	

METHODOLOGIE ET TYPE DE TIRAGE	Nom	Nombre prévu	Nombre après apurement
Niveau de signification	National, provinces ?	750	
Unités du 1er degré	villages	8 par villages	
Unités du 2ème degré	Exploitants		
Unités du 3ème degré			
Carrés de rendement	½ échantillon		
VARIABLES OBSERVEES	Méthodes de collecte	Méthodes de traitement	Calcul de précision
Superficies	éch entier (mesures)	SP6	
Prévisions	éch entier (interview)		
	½ éch (mesures)	carrés de rendement	
Production définitive	½ échantil (mesures)	carrés de rendement	
Stocks paysans	½ échantil (interv et mesures)		non traités
Utilisations Intrants/matériel	éch entier	interview	
Cheptels	éch entier		
RESULTATS	Type	Date de parution	NB exemplaires
Prévisions	"4 pages"	fin octobre	
Production définitive		mars	200
Annuaire statistique			
Diffusion			

Amélioration sensible des documents

## (2) Les équipements

### INVENTAIRE DU MATERIEL

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquis.	Etat	Observations
<b>DEPLACEMENTS</b>				
Véhicules TT	2 Landcruiser 2 Landcruiser 2 Toyota 1 Toyota land	1989 1993 1993 1994	Bon Bon Bon Bon	USAID Pays-Bas Pays-Bas Banque Mondiale
Motos	30 TT 11 TT	87 88 90 87 88	médiocre médiocre	DIAPER USAID
Mobylettes	6 6	1995 1995	neuf neuf	DIAPER III Pays-Bas
<b>EQUIPEMENT DE BUREAU</b>				
ordinateurs	6 → 286 et antérieurs 5 → 386 15 → 486	2 de 1995 par DIA- PER		FAO, DIAPER, USAID, Pays-Bas, Banque Mondiale
imprimantes	14	5 de 1993		"
onduleurs	?			A
photocopieurs	3			
fax	1			VERIFIER
<b>EQUIPEMENT D'ENQUETE</b>				
Boussoles	450	1993	Bon	Pays-Bas
Décamètres	430 rubans de 50m	1993	Bon	"
Balances	450 de 50 Kg	1993	Bon	"
Calculatrices	106 H-P	1993	Bon	"
Jalons	800 métalliques	1993	Bon	"

Les questionnaires 1 à 4 sont renseignés pour tout l'échantillon :

- ◇ F0 : Recensement des membres du ménage
- ◇ F1 : Cheptel du ménage.
- ◇ F2 : Recensement des parcelles
- ◇ F3 : Mesures des parcelles (pose des carrés pour la moitié de l'échantillon pour estimation des récoltes, prévisions -octobre- et production constatée -décembre à février-)
- ◇ F4 : Utilisation des intrants.

Les questionnaires 4 à 8 ne sont renseignés que pour la moitié de l'échantillon

- ◇ F5 : Estimation (mesures) des stocks paysans
- ◇ F6 : Estimation (interview) des stocks paysans
- ◇ F7 : Prévisions des récoltes et production campagne antérieure
- ◇ F8 : Thèmes de vulgarisation

Le volet sur les stocks fait toujours l'objet de deux relevés : les interviews et les mesures, mais les informations collectées jusqu'alors ne semblent pas avoir été traitées..

Cette extension de l'échantillon n'était pas prévue<sup>9</sup>, la taille et la répartition de l'échantillon semblaient jusqu'alors satisfaisantes et susceptibles de fournir une information fiable<sup>10</sup>, son réaménagement devait néanmoins être envisagé<sup>11</sup>. L'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles de 1993 (ENSA) ayant déjà permis une meilleure stratification de l'échantillon, les responsables ont saisi l'opportunité d'une plus grande disponibilité de moyens financiers (Pays-Bas et DIAPER) pour augmenter aussi la taille de l'échantillon et assurer une meilleure représentativité des résultats à un niveau sous régional.

Ce faisant la statistique agricole répond à une demande d'informations précises de plus en plus pressante. Cette demande est sans doute consécutive à un besoin de savoir qui se manifeste de plus en plus dans un pays qui se démocratise, mais elle révèle aussi le succès que recueille l'information statistique. Il s'agit là d'une dérive toujours constatée : dès que les statisticiens produisent des chiffres les utilisateurs s'empressent d'en réclamer d'autres. Si les statistiques comblent un besoin elles en éveillent d'autres encore plus nombreux et de ce fait suscitent des frustrations qui font oublier les demandes précédentes déjà satisfaites.

Cette année, exceptionnellement, 196 enquêteurs et 31 contrôleurs ont pu être mobilisés. Pour l'avenir, pour des raisons d'économie, il est envisagé de recourir à des enquêteurs résidents<sup>12</sup> et dès l'an prochain 50 enquêteurs de ce type seront mis à contribution à titre d'essai. L'étendue de l'échantillon dépendra des moyens disponibles mais devrait maintenant selon toute vraisemblance osciller autour de 600 exploitations.

<sup>9</sup> Plus encore, l'extension déjà opérée l'an dernier de l'échantillon (de 400 villages à 496) avait été acceptée avec réserves.

<sup>10</sup> L'ancien animateur local précise même dans un rapport commandé par la BANQUE MONDIALE ("MISE AU POINT D'UN CADRE D'ANALYSE DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE" DSAP - Octobre 1994) "qu'il n'est pas nécessaire d'accroître l'échantillon au delà de 496 villages, son réaménagement seul permettant une meilleure représentation des catégories de vulnérabilité des Départements (page 14)".

<sup>11</sup> Une étude sur les échantillons retenus dans les différents pays membres du CILSS est envisagée au niveau de l'ECA, elle devrait être suivie d'un séminaire pour présenter les différentes alternatives possibles.

<sup>12</sup> Il s'agit d'agents résidents dans le village ou à proximité du village échantillon qui seront rémunérés en fonction du nombre d'exploitations enquêtées.

Outre les agents, fonctionnaires de l'Etat ou vacataires (19 DSAP, et 27 anciens vulgarisateurs), l'essentiel du personnel d'enquête relève d'un financement extérieur. Si l'on ajoute que les moyens de déplacement sont aussi fournis par les projets actuellement en place, on mesure la fragilité du dispositif. Le Projet de Planification Rurale (PPR) est reconduit<sup>13</sup> et l'enquête (ENSA 2000) continuera à bénéficier des concours du bailleur hollandais. Le Projet Banque Mondiale de Renforcement des Services d'Appui aux Producteurs (PRSAP) arrive à son terme.

Si l'enquête agricole permanente est à nouveau assurée d'un financement, elle n'en demeure pas moins très fragile et très dépendante. L'objectif DIAPER d'internalisation du dispositif qui a du mal à se concrétiser<sup>14</sup> se trouve maintenant en porte à faux avec les dispositions prises par les autres bailleurs intervenants qui assurent les financements apparemment sans "conditionalités".

#### b) LE SIM CEREALES

La SONAGESS qui abrite dorénavant le SIM céréales se met en place doucement, mais le SIM n'a pas eu à souffrir de la passation de tutelle avec l'ancienne OFNACER. Le même dispositif est en place, les agents OFNACER qui assuraient la collecte des prix ont dû être remplacés sur les sites non couverts par la SONAGESS.

Le financement du dispositif a été assuré conjointement par DIAPER et la GTZ mais cette dernière suspend sa contribution à la fin de l'année. Pour l'année prochaine le budget du SIM s'avère difficile à établir et dépend des financiers éventuels, des promesses hollandaises et françaises ont été faites mais jusqu'alors, aucune n'a été confirmée.

Fin octobre 1993, une enquête ayant pour objet une meilleure connaissance du marché céréalière et l'élaboration d'une méthodologie de suivi des stocks commerçants a été financée par la GTZ<sup>15</sup>. Les résultats ont permis la classification des commerçants et abouti à la détermination d'un échantillon type permettant d'estimer l'ensemble des stocks commerçants en vue de déterminer le volume utile d'un stock national de sécurité, sa répartition géographique et ses méthodes de gestion.

#### c) LE SUIVI DES TROUPEAUX

La préparation de l'enquête prévue sur le devis-programme DIAPER 95-96 vient d'être attribuée à un consultant local<sup>16</sup>. L'étude se déroulera dans le premier semestre 1996 et sera disponible en mars.

#### d) LA CENTRALE D'INFORMATIONS

L'équipement prévu sur financement DIAPER sera prochainement livré, il s'agit d'un onduleur, d'un micro-ordinateur performant (pentium 90Mhz, RAM 32M° et DD 1G). L'accès aux données archivées sur l'ancien ordinateur n'est toujours pas possible, néanmoins certains

<sup>13</sup> Le projet est en place depuis 1982.

<sup>14</sup> Cf. infra

<sup>15</sup> "ETUDE SUR LA CONNAISSANCE DU MARCHE CEREALIER -ENQUETE COMMERÇANTS-" GOPA-Conseils, Janvier 1994

<sup>16</sup> L'ancien directeur de l'INSD.

indicateurs démographiques, agricoles et macro-économiques ont été collectés par l'animateur local pour compléter la mise à jour nécessaires des données.

Le responsable travaille au sein de l'équipe de la cellule technique du CCI qui se consacre essentiellement au rassemblement de l'information nécessaire à la gestion de la politique de sécurité alimentaire. Jusqu'alors la mission de la centrale d'information ne semble pas distincte des missions de la cellule technique et le risque est grand que le financement DIAPER soit perçu comme un financement complémentaire du Projet de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSAN)<sup>17</sup> et que les moyens mis à disposition soient utilisés dans le cadre de la mission plus générale du dispositif. Pour assurer la constitution d'une véritable centrale d'information il importe que la mission soit précisément définie et que les moyens et le personnel affectés soit clairement identifié. Il a déjà été suggéré que la centrale bénéficie d'un local distinct et que l'usage de l'ordinateur qui recevra en archives les informations soit strictement limité à l'agent responsable. Ces conditions ne sont pas encore remplies et les responsables du Comité de Coordination de l'Information ne semblent pas être bien informés de cette mission.

## 2. L'ANIMATION LOCALE

Son intégration semble s'être opérée convenablement cette année. Elle a pu mettre à disposition des enquêtes en temps voulu les fonds DIAPER et elle a pu financer certaines publications et leur diffusion. A ce propos, il faut souligner la qualité des documents produits avec son aide :

1. "RESULTATS DE L'ENQUETE PERMANENTE AGRICOLE CAMPAGNE 1994-1995" DSAP mai 1995
2. "ANNUAIRE DES PRIX DES CEREALES ANNEE 1994" SIM Céréales - SONAGESS - GTZ - CILSS - DIAPER
3. "BURKINA FASO - PERFORMANCES DE L'AGRICULTURE 1984-1994" Projet de publication

Dans leur présentation ces documents ont maintenant toutes les chances de retenir l'attention des destinataires (reliure cartonnée, cartes et graphiques couleurs, soins apportés à la confection des tableaux, commentaires clairs bien présentés), il est vraisemblable que les utilisateurs seront plus nombreux et qu'ils ne manqueront pas d'adresser d'autres demandes.

## 3. GESTION DES DEVIS PROGRAMMES

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS AU 15/12/1995<sup>18</sup>

RUBRIQUES	Devis programme			Réalizations		Solde total	Tx eng.	Tx Dép
	COUT TOTAL	Contribution FED	Contrepartie Etat	Engagement FED	Dépenses FED			
Enq agr permanente	25 460 000	18 585 800	6 874 200	8 825 500	8 825 500	16 634 500	34,7%	34,7%
SIM céréales	4 080 000	2 978 400	1 101 600	2 380 000	2 380 000	1 700 000	58,3%	58,3%
Equipements	7 846 768	7 846 768	0	6 873 560	2 610 000	5 236 768	87,6%	33,3%
Animation locale	14 043 194	14 043 194	0	6 495 460	6 001 286	8 041 908	46,3%	42,7%
<b>TOTAL</b>	<b>51 429 962</b>	<b>43 454 162</b>	<b>7 975 800</b>	<b>24 574 520</b>	<b>19 816 786</b>	<b>31 613 17</b>		

<sup>17</sup> Financement Banque Mondiale

<sup>18</sup> Pour les détails voir Annexe

Les engagements et les dépenses ont été effectués sur la contribution FED, la contrepartie nationale assurée par les Fonds de contrepartie de l'aide alimentaire n'a pas encore été sollicitée.

L'exécution du devis programme 1995/1996 a débuté par un préfinancement fait sur le reliquat du budget 1994-1995 après autorisation de la Délégation de l'Union Européenne. Les fonds du devis-programme 95-96 ont été mis à disposition dès le 17 juillet 1995. A mi-parcours du programme de cette campagne 95-96, 48% des fonds disponibles ont été engagés et 39% payés. Seuls des équipements et fournitures dont la livraison est attendue n'ont pas encore été payés.

#### **4. BONUS-MALUS**

Les résultats acquis cette année plaident en faveur d'un satisfecit, mais la surenchère concernant la taille de l'échantillon qui est lourde de conséquences invite à juger les résultats actuels avec plus de prudence. Il ne faut cependant pas oublier que l'appareil statistique agricole burkinabé a acquis cette autorité et cette réputation avec des audaces de ce type.

## II. PROGRAMMATION

### A. LES ENQUETES

Le dispositif financé dans le cadre de DIAPER au Burkina Faso, est essentiellement centré autour de la Direction des Statistiques agro-pastorales (DSAP) qui, à elle seule, conduira trois enquêtes durant l'exercice 1996/97:

- l'enquête permanente agricole ;
- le suivi des marchés à bétail;
- le suivi des troupeaux en voie de programmation.

Le suivi des marchés céréaliers bénéficiant de l'appui conjoint de DIAPER et de la GTZ est fait par la SONAGESS (Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité) dont la création est aujourd'hui effective.

#### 1. L'ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE

##### Situation de base.

Elle est menée par la DSAP. Elle bénéficie directement des appuis financiers de DIAPER, du projet hollandais et indirectement (matériel et ressources humaines) du projet banque mondiale « projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture ». L'appui hollandais a été renouvelé pour une période de 5 ans dans le cadre du projet « Enquête Nationale de Statistique Agricole » (ENSA 2000). Grâce à cet appui, à celui de DIAPER et de la Banque mondiale, l'enquête a pu bénéficier d'importants financements l'année dernière ce qui a permis une extension de l'échantillon à 775 villages soit 6 200 ménages taille maximale jugée nécessaire pour avoir une signification acceptable des données publiées au niveau provincial. Cette taille sera modifiée sur les 5 années prochaines que durera le financement hollandais afin de déterminer une taille optimale, moins coûteuse et permettant d'obtenir des données fiables au niveau provincial. Le principe de cette modification se fera avec l'entrée dans le dispositif d'enquêteurs auxiliaires qui seront payés à la tâche au fur et à mesure que seront abandonnés les enquêteurs permanents. Déjà, les premiers tests ont montré la possibilité d'une économie de coûts assez appréciable entre les deux types d'enquêteurs. Ainsi, un enquêteur permanent coûte environ 100 000 frs par mois ce qui correspond au coût annuel d'un enquêteur auxiliaire. Ce dernier est un ex élève résidant dans le village échantillonné et ayant un niveau d'étude satisfaisant pour la tâche qui lui sera demandée ce qui permet d'économiser d'emblée tous les coûts relatifs à ses moyens de déplacement. Il y aura un enquêteur auxiliaire par village. Leur intégration se fera sur la base suivante: 50 auxiliaires cette année puis 100 en deuxième année et 600 en troisième année. D'après la DSAP, le recours à cette méthode n'altérera en rien la fiabilité des données collectées par rapport à l'ancienne méthode basée sur le recrutement d'enquêteurs permanents. L'échantillon peut être renouvelé tous les 4 ou 5 ans.

Cette année après l'élaboration des résultats définitifs de la campagne 95-96, il est indispensable que la représentativité provinciale et départementale de l'échantillon (750 villages avec 8 exploitations enquêtées par village) soit testée par l'ECA. Le prochain échantillon devra nécessairement tenir compte des enseignements dégagés après l'enquête étendue de cette année.

Les équipements d'enquête et les moyens de déplacement existent et sont relativement récents, l'enquête peut donc se dérouler normalement sans autre coût cette année que les coûts de fonctionnement.

### **Objectifs de la programmation 1996-1997.**

Compte tenu des multiples appuis dont bénéficie la DSAP, il s'agit essentiellement de renforcer les maillons faibles du dispositif à savoir un meilleur contrôle et supervision de l'enquête, une plus grande rapidité dans le traitement des données, des analyses approfondies et plus élaborées pour la diffusion.

L'enquête sera menée cette année avec 130 enquêteurs permanents et 50 enquêteurs auxiliaires dont les salaires seront assurés par le projet hollandais, le PRSAP et l'Etat. Les enquêteurs permanents suivront 4 villages chacun alors que les enquêteurs auxiliaires ne suivront qu'un village chacun. Ainsi, 570 villages seront investigués cette année avec 8 exploitations par villages.

Le contrôle sera assuré par un agent par province soient 30 contrôleurs au total. Chacun sera équipé de moyens de déplacements essentiellement des motos fournis par le PRSAP.

Quant à la supervision, elle sera entreprise avec un agent par CRPA soient 12 au total disposant chacun d'un véhicule alloué par le PRSAP. La supervision nationale sera assurée par 6 cadres suivant 6 axes de sortie ou équipes.

La saisie sera entreprise par une équipe de 10 agents et le traitement par 4 cadres.

DIAPER fournira le carburant et les indemnités pendant que la banque mondiale, l'Etat et le projet hollandais financent la formation, les salaires des enquêteurs et l'équipement roulant.

## **2. LE SIM CEREALES**

### **Situation de base.**

Le dispositif et la méthodologie n'ont pas changé. L'enquête est effectuée sur 37 marchés repartis dans le pays. Elle fait appel à 37 enquêteurs, 9 contrôleurs au lieu de 10 habituellement (contrôle suspendu à Ouaga) et 1 superviseur national. Au niveau national, il y a un agent de saisie, un chef de service SIM et un conseiller SIM qui assurent la saisie des données, les analyses, les publications et la supervision tous les 2 mois. Les problèmes d'encrage institutionnel qu'elle connaît l'année dernière sont aujourd'hui résolus avec la création et le démarrage des activités de la SONAGESS. Par contre, la GTZ arrête son financement en décembre 1995 et des requêtes sont adressées à d'autres bailleurs de fonds

notamment la coopération française et les Pays-Bas. Des réponses favorables ont été obtenues pour un an de financement dans le cas de la France et 3 ans pour les hollandais. Le financement français qui devrait intervenir en attendant celui des hollandais ne serait disponible qu'en janvier 1997. Une subvention allouée par la GTZ et l'Union Européenne existe dans le cadre des fonds de substitution. Cependant elle est uniquement destinée à au fonctionnement de la SONAGESS et ne peut pas être utilisée dans les activités du SIM.

Sur un autre plan, les problèmes de transmission de données qui ont surface avec la disparition des structures OFNACER, sont résolus avec la mise au point d'un nouveau réseau basé sur des accords avec des transporteurs qui acheminent le courrier moyennant 500 Fcfa par enveloppe.

Le problème de la poursuite de son financement se pose à nouveau cette année. La GTZ suspend son financement dès la fin de l'année 1995 et DIAPER ne saurait prendre en charge tout le dispositif d'autant que la contrepartie nationale n'a pu être encore mobilisée. Les Pays-Bas ont manifesté l'intention de couvrir pendant 3 ans sur le projet reconduit (ENSA 2000) le fonctionnement du SIM en remplacement de la GTZ, mais rien n'aurait encore été confirmé. La France sur fonds de contrepartie alimentaire a aussi promis une participation et pourrait s'engager dès janvier 1995<sup>19</sup>.

Avec les responsables<sup>20</sup> la mission a pu néanmoins arrêter un devis programme en veillant à une mise à disposition des fonds qui permettent la poursuite des relevés sans interruption, les cofinanciers éventuels et la partie nationale pourront ainsi prendre le temps d'aménager leur participation. Mais dès Janvier 95, seul le financement DIAPER 95-96 sera disponible et certains frais pris en charge par la GTZ ne seront plus assurés : Salaire du responsable, primes contrôleurs et certaines primes enquêteurs, carburant, et frais de publication et diffusion, c'est pourquoi il importe que des dispositions soient prises pour mobiliser le financement français disponible dès janvier.

Enfin pour la contrepartie nationale du devis-programme 96-97 (40% des frais d'enquête) qui ne pourra vraisemblablement pas être prélevée sur la contrepartie nationale déjà fixée<sup>21</sup>, il faut envisager de recourir là encore aux fonds de contrepartie français.

### **Objectifs de la programmation 1996/97.**

Il s'agit essentiellement d'assurer la continuité de la collecte des informations en attendant que les différents financements espérés se mettent en place. Le budget proposé s'étale sur une année afin de s'assurer de la continuité des activités et de donner plus de temps aux négociations en cours d'aboutir.

Sur un autre plan, l'équipement utilisé dans le cadre de l'enquête sera renouvelé compte tenu de sa vétusté. Des balances, un ordinateur et une imprimante seront achetés.

<sup>19</sup> La mission de Coopération nous a confirmé cette promesse et attend une demande d'utilisation pour les fonds de contrepartie d'aide alimentaire d'ores et déjà disponible.

<sup>20</sup> Directrice de la SONAGESS et responsable du SIM jusqu'à maintenant payé par la GTZ.

<sup>21</sup> Inscrite à la hauteur de 11 816 000 FCFA sur les fonds de contrepartie du PAS Européen.

### 3. LE SUIVI DES MARCHÉ A BÉTAIL

#### Situation actuelle.

Le SIM bétail a démarré depuis 1988. Le service des statistiques animales de la DSAP constitue son ancrage institutionnel. Jusqu'alors son financement était assuré par le projet français. Faute d'un financement continu jusqu'à la mise en place d'un prochain projet français qui prendrait la suite<sup>22</sup>, les relevés de prix sur les marchés à bétail risquent s'interrompre et compromettre le dispositif dont la fiabilité suppose la permanence. DIAPER a été sollicité pour prendre momentanément le relais. Par souci de continuité le projet en cours qui prend fin en décembre permettra néanmoins de couvrir pour janvier et février les frais d'enquête.

Le projet futur prévoit une amélioration du dispositif d'enquête et aura aussi le souci de son internalisation. Les enquêteurs seront payés à la tâche sur perdiem.

#### a) LES RESSOURCES HUMAINES

##### Enquête SIM Bétail Campagne 1996

NOM DE L'ENQUETE

Système d'information sur les marchés du bétail et de la viande

MAITRE D'OEUVRE

DSAP Service des statistiques animales

	Nom	Type de participation	% du budget total
PARTENAIRES EXTERIEURS	FRANCE		projet
PARTENAIRES NATIONAUX	DSAP		
PERSONNEL	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à temps partiels		14 enquêteurs + 1 enquêteur par province pour le prix des viandes	
Contrôleurs (grade)		Chefs de ZERA <sup>23</sup>	
Superviseurs nationaux (grade)		4 (2 ass d'élevage, 1 ADS, 1 ing. d'élev)	fonctionnaires
Agents de dépouillement/saisie		1 aide statisticien contractuel	
Informaticiens (grade)			
Autres		2 chauffeurs contractuels	contractuels

L'enquête sur les marchés est conduite depuis mars 1990 sur les marchés suivants classés selon leur type : production, regroupement, exportation, consommation :

Bena, Bobo Dioulasso, Djibo, Fada N'Gourma, Gorom Gorom, Kaya, Manni, Nadiabonly, Pouytenga, Ouagadougou, To, Yilou, Youba.

<sup>22</sup> Compte tenu des délais de décision le prochain projet français pourrait être opérationnel à compter de septembre octobre 1996.

<sup>23</sup> Zones d'Encadrement des Ressources Animales

## b) LES EQUIPEMENTS

Type de matériel	Description ou type	Date d'acquisition	Etat	Observations
<b>DEPLACEMENTS</b>				
Motos TT	12 motos			affectées aux ZARA
<b>EQUIPEMENT DE BUREAU</b>				
ordinateurs	486-66 Dell	1994	Bon	projet France
	486-66 Dell	1994	Bon	
	386-25 Dell	1993	Bon	
imprimantes	2 laserjet HP III P	1993	Bon	projet France
photocopieurs	Sharps Sf 7800	1993	Bon	projet France

## c) LA TECHNIQUE

Le nombre total d'animaux présents est constaté à l'heure d'affluence pour les trois espèces observés : bovins, ovins, caprins. Les prix sont relevés par catégorie :

- 11 pour les bovins qui donnent lieu à 5 relevés chacun
- 16 pour les petits ruminants qui donnent lieu à 3 relevés

Les prix des viandes sont relevés sur les étals de boucherie dans 20 capitales de provinces. L'enquête consiste à peser deux fois par semaine 5 tas de viande par type de prix (tas de 100 F, tas de 200 F) et par espèces animale (bovin, ovin, caprin, porcin).

Les fiches d'enquête sont recueillies par les missions de supervision et traitées ensuite pour donner lieu à la présentation de tableaux par jour de marché et par espèce animale. Les données sont ensuite agrégées pour permettre l'élaboration de prix moyens mensuels.

Un bulletin hebdomadaire sur les offres et prix à l'exportation des animaux vivants est publié dans un quotidien : SIDWAYA, il est aussi remis dans différentes administrations et dans les directions centrales de l'Élevage, il est à la disposition de toutes les personnes intéressées.

Un rapport mensuel récapitule par marché les offres et les prix moyens du mois des animaux vivants. Un autre mensuel comporte les poids moyen des tas et le prix au kilo par viande par espèce et par site. Ces documents sont à la disposition du public mais ne reçoivent qu'une diffusion interne.

Enfin un bulletin annuel statistique de l'élevage est publié, il comprend un récapitulatif de tous les relevés sous forme de moyennes mensuelles. Il est tiré à 250 exemplaires et assez largement diffusé même s'il existe toujours des demandeurs non satisfaits.

Lors de l'atelier régional sur l'information des marchés à bétail et de la viande tenu à Ouagadougou en septembre 95, l'indépendance du dispositif a été évoqué :

*"La première limite est le fait que la réalisation des activités de la structure chargée des statistiques reposent presque exclusivement sur des fonds extérieurs. Pourra-t-on continuer à être aussi performant en cas de cessation du financement français ? Pour pallier à une telle éventualité, il est préférable d'alléger le travail de collecte afin d'envisager une insertion de*

*cette unité dans les attributions des structures décentralisées du Ministère.*<sup>24</sup>

Une bonne partie des informations collectées est diffusée au Mali, au Ghana et en Côte d'Ivoire par le CILSS dans le cadre de la promotion des échanges dans le couloir central.

Cependant, malgré l'utilité que connaît aujourd'hui cette activité, elle risque d'être suspendue à partir de décembre 1995 faute de financement. En effet la phase actuelle du projet FAC arrive à son terme. Une autre est déjà négociée. Le financement est acquis mais ne sera disponible qu'en octobre 1996. En plus, il est acquis de programmer des dépenses pour janvier et février 1996 sur les reliquat de la phase qui s'achève. Ainsi une période de 7 mois allant de mars à septembre 1996 reste sans financement.

#### **Objectifs de la programmation 1996/97.**

Il s'agit d'éviter une rupture dans la collecte et la diffusion des données relatives au marché à bétail et de la viande.

Les activités retenues sont minimales et concernent des rubriques importantes comme le carburant pour la collecte et la supervision, l'impression des fiches de collecte, le traitement des données, les primes des enquêteurs et des superviseurs et la diffusion des bulletins.

Le budget proposé couvre une période de 7 mois, ce qui est suffisant pour éviter la rupture en attendant que les financements FAC soient débloqués.

#### **4. L'ENQUETE SUIVI DES TROUPEAUX.**

Les études nécessaires à sa reformulation sont entamées. Elles seront achevées en mars prochain. A la fin de l'étude, l'ECA effectuera une mission d'appui technique au Burkina Faso afin d'établir le devis programme permettant la mise en oeuvre de l'enquête. Le budget sera alors défini et pourra être transmis au CD par fax pour être examiné.

#### **5. LA CENTRALE D'INFORMATION**

##### **Situation actuelle.**

La centrale est localisée à la DSAP au niveau de la cellule technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire (CCI). Elle ne dispose pas encore d'un local spécifique comme recommandé par la dernière mission de programmation. Cependant, les activités relatives à son exploitation ont été relancées grâce à un canevas de collecte de données élaboré par l'ECA. Le projet de sécurité alimentaire et de nutrition continue à lui apporter un appui en moyens de fonctionnement pour la mise à jour des fichiers, leur exploitation en plus du salaire de deux cadres contractuels. L'équipement prévu par DIAPER est en voie d'acquisition.

<sup>24</sup> "LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES DU BETAIL ET DE LA VIANDE AU BURKINA FASO" séminaire du 25-26 septembre 1995 à Ouagadougou.

Une équipe pluridisciplinaire d'analyse des données en vue d'améliorer la qualité des analyses effectuées est mise sur pied. Elle est composée d'un ingénieur de techniques statistiques, d'un agent technique de statistique, d'un socio-économiste, d'un agro-économiste et d'un informaticien.

Dans le cadre du projet Banque Mondiale de sécurité alimentaire et de nutrition, le cadre analytique d'alerte précoce a été élaboré et une première séance de formation a été donnée.

Le texte administratif créant la cellule technique du CCI est en cours de signature. Cette cellule continue à publier des bulletins mensuels en hivernage et bimestriels le reste de l'année. Le modèle d'analyse suivi est basé sur l'appréciation d'une probabilité de risque définie à partir d'un indice de vulnérabilité structurelle suite à la campagne de l'année passée et des résultats de la campagne de l'année en cours.

### **Objectifs de la programmation 1996/97.**

Compte tenu de l'état actuel d'avancement des travaux sur la centrale d'information, la programmation 1996/97 vise la réalisation de publications comportant des analyses poussées relatives à la situation alimentaire au Burkina Faso et ceci sur le plan structurel et prospectif. Un premier draft est en cours de finition et mérite d'être amélioré avec l'appui de l'ECA pour avoir un contenu ciblé en matière d'aide à la prise de décision. Plus spécifiquement, les activités à entreprendre sont de trois ordres:

- finaliser la mise à jour des fichiers de la centrale;
- publier l'annuaire série longue;
- renforcer les analyses structurelles et prospectives grâce à un appui de l'ECA qui définira avec les ressources humaines en place les rapports à publier, le type d'analyse à effectuer et les plans de rédaction afin d'éviter des polémiques de chiffres et d'analyses comme celles intervenues cette année.

Les activités déjà prévues concernant l'amélioration conceptuelle de la centrale et la formation du personnel chargé de son fonctionnement seront poursuivies.

Le budget proposé prévoit un dispositif de sauvegarde des données collectées, du carburant de collecte et des primes pour les agents de l'Etat non contractuels de la Banque mondiale afin de les stimuler à participer pleinement aux analyses et à en internaliser le processus.

### **B. L'ANIMATION LOCALE.**

Le programme de travail de l'animateur dans le cadre de la présente programmation prévoit un suivi et des appuis pour la réalisation des activités suivantes:

- Dynamisation de la composante nationale en collaboration avec la DSAP; suivi du processus d'officialisation du CCI.

- Au niveau l'enquête permanente agricole.
  - \* suivi de l'exécution, de la supervision du contrôle de l'enquête permanente 1996-1997;
  - \* appui au groupe pluridisciplinaire d'analyse des résultats;
  - \* appui à la publication /diffusion.
  
- Appui aux différentes études et à l'exécution du programme de formation.
  
- Appui à l'exécution de l'étude sur l'enquête suivi des troupeaux.
  
- Au niveau du SIM.
  - \* suivi de l'évolution du processus de mise place des financements FAC et hollandais;
  - \* suivi de l'exécution, de la supervision et du contrôle de l'enquête;
  - \* suivi et appui à l'analyse et à la publication des bulletins.
  - \* appui au déblocage des 40,4 % des frais de collecte.
  
- Centrale d'information.
  - \* appui à la mise à jour des fichiers;
  - \* appui à la publication de l'annuaire statistique séries longues.
  - \* appui aux analyses en collaboration avec l'ECA.

### C. PARTICIPATION DE L'ETAT

L'inscription proposée s'élève à 11 860 000 FCFA, mais elle n'a pu être budgétisée, elle sera assurée sur les fonds de contrepartie européen de l'aide alimentaire. Cette somme est insuffisante pour couvrir la quote-part nationale des frais d'enquête, aussi est-il souhaitable de recourir à d'autres fonds de contrepartie pour compléter. Mais cette solution ne répond pas précisément à la conditionalité fixée dans le protocole d'accord qui lie l'Etat Burkinabé et DIAPER. Elle est tolérable dans la mesure où l'on admet l'argument selon lequel la demande présentée par la DSAP est arrivée trop tard pour être prise en considération lors de l'élaboration du budget.

Engagement a été pris par l'animateur local et le Directeur de la DSAP pour introduire la requête dans les délais fixés. De son côté, la Délégation de la Commission des Communautés Européennes se refuse à reconduire une prise en charge sur les fonds de contrepartie.

L'an prochain, la participation nationale s'élèvera à 67% du devis-programme<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Cf. *Protocole d'exécution*

## D. LES BUDGETS.

Le montant total arrêté s'élève à soixante deux millions vingt cinq mille quatorze francs (62 025 014) CFA soit quatre vingt quinze mille quatre cent quarante quatre (95 447) ECU.

Il se répartit ainsi qu'il suit:

RUBRIQUES	COLLECTE	EQUIPEMENT	TOTAL
Enquête agricole	17 505 000	1 000 000	18 505 000
SIM céréales	17 299 200	4 500 000	21 799 200
SIM bétail	7 021 250	-	7 021 250
Animation locale	-	-	14 699 564
<b>Total</b>	<b>41 825 450</b>	<b>5 500 000</b>	<b>62 025 014</b>

La participation de l'Etat s'élevant à 40.4 % des frais de collecte se chiffre à environ seize millions huit cent quatre vingt dix sept mille cinq cents (16 897 500) FCFA soit vingt six mille trois (26 003) ECU.

Le budget détaillé par enquête se présente comme suit :

## 1. ENQUETE AGRICOLE.

DESIGNATION	COUT TOTAL		
	CFA	ECU	
<b>1 OPERATIONS DE COLLECTE</b>	<b>17,505,000</b>	<b>26,937</b>	
<b>11 Frais de personnel</b>	<b>6,514,000</b>	<b>10,024</b>	
<b>1.1.1 Indemnités</b>	<b>4,750,000</b>	<b>7,310</b>	
Supervision nationale	6 cadres pendant 6 mois à 20 000F/mois	720,000	1,108
Supervision régionale	12 cadres CRPA pendant 6 mois à 20 000 F/mois	1,440,000	2,216
Traitement informatique	4 cadres pendant 6 mois à 20 000 F par mois chacun	480,000	739
Agents de saisie	10 agents pendant 60 jours à 2 000 F/jour	1,200,000	1,847
Analyse	3 statisticiens DSAP pendant 2 mois à 25 000 F/mois	150,000	231
	" + 2 cadres extérieurs (1 économiste et 1 agronome) pendant 1 mois à 50 000 F/mois	100,000	154
Centrale d'information	1 cadre chargé de la mise à jour: 15 000f/mois * 12 mois	180,000	277
	2 cadres chargés des analyses prospectives: 20 000Fmois*2*12 mois	480,000	739
<b>1.1.2 Frais de mission</b>	<b>1,764,000</b>	<b>2,715</b>	
Supervision nationale	6 équipes pour 4 missions de 7 jours à 7 500 F/jour	1,260,000	1,939
	6 chauffeurs pour 4 missions de 7 jours à 3 000 F/jour	504,000	776
<b>12 Impression des documents</b>	<b>4,100,000</b>	<b>6,309</b>	
Questionnaires		3,000,000	4,617
Manuels		700,000	1,077
Fournitures centrale		400,000	616
<b>13 Carburant</b>	<b>5,475,000</b>	<b>8,425</b>	
Supervision régionale	12 CRPA à 300 000 F par CRPA	3,600,000	5,540
Supervision nationale	6 équipes pour 4 sorties de 1 000 km chacune 20 litres /100 KM à 320 F/litre	1,536,000	2,364
Contrôleurs	6 mobylettes à 20 litres par mois à 400 F/litres X 6 mois	288,000	443
Centrale	10 litres par mois à 425 F le litre	51,000	78
<b>14 Entretien matériel</b>	<b>1,416,000</b>	<b>2,179</b>	
Motos enquête agricole	6 mobylettes à 6 000 F/mois pendant 6 mois	216,000	332
Véhicule enquête	Forfait	1,000,000	1,539
Centrale information		200,000	308
<b>TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE</b>	<b>17,505,000</b>	<b>26,937</b>	
<b>2 EQUIPEMENTS</b>			
<b>21 EQUIPEMENT CENTRALE INFORMATION</b>	<b>1,000,000</b>	<b>1,539</b>	
Matériel de sauvegarde			
<b>TOTAL EQUIPEMENT</b>	<b>1,000,000</b>	<b>1,539</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>18,505,000</b>	<b>28,476</b>	

## 2. SUIVI DES MARCHES A BETAIL.

DESIGNATION	COUT TOTAL	
	CFA	ECU
<b>1 OPERATIONS DE COLLECTE</b>		
<b>11 Frais de personnel</b>	<b>3,625,250</b>	<b>5,579</b>
<b>1.1.1 Indemnités</b>	<b>3,481,250</b>	<b>5,357</b>
Supervision/analyse	1 cadre pendant 7 mois à 20 000F/mois	140,000 215
Enquêteurs	3 enquêteurs journaliers à Bobo et Ouaga à 1000F/j pendant 7 mois	630,000 969
	11 enquêteurs hebdomadaires: 2750f/j pour 85 j de marchés en 7 mois	2,571,250 3,957
Traitement informatique	1 agent à 20 000F/mois pendant 7 mois.	140,000 215
<b>1.1.2 Frais de mission</b>	<b>144,000</b>	<b>222</b>
Superviseur	2 missions/mois de 4 jours à 7 500 F/jour	60,000 92
Chauffeur	2 missions/mois de 4 jours à 3 000 F/jour	84,000 129
<b>12 Impression/Diffusion des fiches</b>	<b>2,500,000</b>	<b>3,847</b>
Impression		1,000,000 1,539
Diffusion des bulletins		1,500,000 2,308
<b>13 Carburant</b>	<b>896,000</b>	<b>1,379</b>
Supervision nationale	2 missions par mois de 1000 km chacune à 0,2L/km et à 320 F/L	896,000 1,379
<b>TOTAL</b>	<b>7,021,250</b>	<b>10,805</b>

## 3. SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES CEREALIERES.

DESIGNATION		COUT TOTAL	
		CFA	ECU
<b>1 OPERATIONS DE</b>			
<b>11 Frais de personnel</b>		<b>11,221,000</b>	<b>17,267</b>
<b>1.1.1 Indemnités</b>		<b>10,276,000</b>	<b>15,813</b>
Supervision/analyse	1 cadre pendant 12 mois à 20 000F/mois	240,000	369
Contrôleurs	5 000 F/mois/marché pendant un an pour 37 marchés	2,220,000	3,416
Enquêteurs	37 enquêteurs à 4 000F/semaine/marché	7,696,000	11,843
Agent de saisie	1 agent à 10 000F/mois.	120,000	185
<b>1.1.2 Frais de mission</b>		<b>945,000</b>	<b>1,454</b>
Contrôle	6 missions de 15 jours (37 marchés) à 7 500 F/jour	675,000	1,039
Chauffeur	6 missions de 15 jours à 3 000 F/jour	270,000	415
<b>12 Transmission/Diffusion des données</b>		<b>3,047,200</b>	<b>4,689</b>
3 000 F/transmission fiche pour 10 centres pendant 52 semaines		1,560,000	2,401
10 radios régionales à 2860 F par émission pendant 52 semaines		1,487,200	2,289
<b>13 Carburant</b>		<b>1,920,000</b>	<b>2,955</b>
Supervision nationale	6 missions de 5 000 km chacune à 0,2L/km et à 320 F/L	1,920,000	2,955
<b>14 Entretien matériel</b>		<b>500,000</b>	<b>769</b>
Véhicule supervision	Forfait	500,000	769
<b>15 Formation recyclage</b>		<b>611,000</b>	<b>940</b>
Perdiem	37 enquêteurs + 10 contrôleurs à 3000 F/j pendant 3 jours	423,000	651
Transports	47 agents à 4 000 F/voyage	188,000	289
<b>TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE</b>		<b>17,299,200</b>	<b>25,681</b>
<b>2 EQUIPEMENTS</b>			
21 INFORMATIQUE	1 micro ordinateur + imprimante	2,500,000	3,847
22 MATERIEL DE PESEE	40 balances à 50 000 F l'unité.	2,000,000	3,078
<b>TOTAL EQUIPEMENT</b>		<b>4,500,000</b>	<b>6,925</b>
<b>TOTAL</b>		<b>21,799,200</b>	<b>32,605</b>

## 4. ANIMATION LOCALE.

DESIGNATION	Nombre	Coût unitaire	Coût total	
			F CFA	ECU
<b>1.</b>	<b>MOIS</b>	<b>F CFA</b>	<b>F CFA</b>	<b>ECU</b>
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>				
<b>1.1. Rémunérations</b>			<b>4,185,708</b>	<b>6,441</b>
Animateur local	12	238,809	2,865,708	4,410
Secrétaire comptable	12	110,000	1,320,000	2,031
<b>1.2. Charges sociales</b>			<b>1,374,356</b>	<b>2,115</b>
Charges sociales (18,5% salaires AL et SC)			774,356	1,192
Assurances santé (animateur et SC)			600,000	923
<b>TOTAL SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>			<b>5,560,064</b>	<b>8,556</b>
<b>2. FONCTIONNEMENT</b>	<b>LITRES</b>	<b>F CFA</b>	<b>5,339,500</b>	<b>8,217</b>
<b>2.1. Carburants</b>			<b>1,025,500</b>	<b>1,578</b>
Déplacements coordination	1,000	395	395,000	608
Déplacements 8 missions et séminaires				
4 missions SIM (1 000 Km)	0,20l/100	320	256,000	394
4 pour enquête agricole (1 000 Km)	0,20l/100	320	256,000	394
Séminaires à l'extérieur de Ouaga	1 500 km	395	118,500	182
<b>2.2. Entretien matériel et assurance</b>			<b>1,500,000</b>	<b>2,308</b>
Véhicule (entretien et assurance)	1		1,000,000	1,539
Photocopieur et matériel informatique			500,000	769
<b>2.3. Per diem</b>	<b>JOURS</b>		<b>714,000</b>	<b>1,099</b>
Animateur local (8 missions de 7 jours)	56	7,500	420,000	646
Chauffeur (8 missions de 7 jours)	56	3,000	168,000	259
Perdiem suivi des séminaires sécurité alimentaire	12	7,500	90,000	138
Per diem chauffeur suivi séminaires	12	3,000	36,000	55
<b>2.4. Fournitures de bureau</b>			<b>900,000</b>	<b>1,385</b>
<b>2.5. Frais de communication</b>			<b>1,200,000</b>	<b>1,847</b>
Téléphone, fax et poste			1,200,000	1,847
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>5,339,500</b>	<b>8,217</b>
<b>3. DIFFUSION DES RESULTATS</b>			<b>3,300,000</b>	<b>5,078</b>
<b>4. DOCUMENTATION</b>			<b>500,000</b>	<b>769</b>
<b>TOTAL</b>			<b>14,699,564</b>	<b>22,620</b>

## ANNEXES

- ANNEXE 1 : REALISATION DU DEVIS-PROGRAMME 1995-1996
- ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTREES
- ANNEXE 3 : PRINCIPAUX SIGLES UTILISES
- ANNEXE 4 : DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE CEREALIERE
- ANNEXE 5 : CONFIRMATION DU CHOIX DU CRSPC POUR JOUER LE ROLE DE COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE

<b>2</b>	<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>7 846 768</b>	<b>7 846 768</b>	-	<b>6 873 560</b>	<b>2 610 000</b>	<b>5 236 768</b>	<b>88%</b>	<b>33%</b>
	Moyens de transport	2 580 000	2 580 000	-	2 610 000	2 610 000	-30 000	101%	101%
	Equipement centrale info	5 266 768	5 266 768	-	4 263 560		5 266 768	81%	0%
<b>3</b>	<b>ANIMATION LOCALE</b>	<b>14 043 194</b>	<b>14 043 194</b>	-	<b>6 495 460</b>	<b>6 001 286</b>	<b>8 041 908</b>	<b>46%</b>	<b>43%</b>
<b>31</b>	<b>Salaires et ch sociales</b>	<b>5 460 064</b>	<b>5 460 064</b>	-	<b>3 079 230</b>	<b>3 079 230</b>	<b>2 380 834</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>
311	Rémunérations	4 185 708	4 185 708	-	2 410 160	2 410 160	1 775 548	58%	58%
	<i>Animateur Local</i>	2 865 708	2 865 708	-	1 647 360	1 647 360	1 218 348	57%	57%
	<i>Secrétaire Comptable</i>	1 320 000	1 320 000	-	762 800	762 800	557 200	58%	58%
312	Charges sociales	1 274 356	1 274 356	-	669 070	669 070	605 286	53%	53%
	<i>Charges sociales (AL, SC)</i>	774 356	774 356	-	185 854	185 854	588 502	24%	24%
	<i>Assurances santé</i>	500 000	500 000	-	483 216	483 216	16 784	97%	97%
<b>32</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>5 291 400</b>	<b>5 291 400</b>	-	<b>2 744 930</b>	<b>2 250 756</b>	<b>3 040 644</b>	<b>52%</b>	<b>43%</b>
321	Carburants	977 400	977 400	-	300 000	30 000	947 400	31%	3%
	<i>Coordination</i>	358 000	358 000	-	150 000	150 000	208 000	42%	42%
	<i>Missions</i>	619 400	619 400	-	450 000	450 000	169 400	73%	73%
322	Entretien matériel	1 500 000	1 500 000	-	1 136 842	1 136 842	363 158	76%	76%
	<i>Véhicule</i>	1 000 000	1 000 000	-	838 092	838 092	161 908	84%	84%
	<i>Photocopieur</i>	500 000	500 000	-	298 750	298 750	201 250	60%	60%
323	Perdiems	714 000	714 000	-	241 500	241 500	472 500	34%	34%
	<i>Animateur Local</i>	420 000	420 000	-	172 500	172 500	247 500	41%	41%
	<i>Chauffeurs</i>	168 000	168 000	-	69 000	69 000	99 000	41%	41%
	<i>Séminaires</i>	90 000	90 000	-			90 000	0%	0%
	<i>Chauffeurs séminaire</i>	36 000	36 000	-			36 000	0%	0%
324	Fourniture bureau	900 000	900 000	-	455 441	231 267	668 733	51%	26%
325	Frais de communication	1 200 000	1 200 000	-	611 147	611 147	588 853	51%	51%
<b>33</b>	<b>Diffusion des résultats</b>	<b>3 291 730</b>	<b>3 291 730</b>		<b>671 300</b>	<b>671 300</b>	<b>2 620 430</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 429 962</b>	<b>43 454 162</b>	<b>7 975 800</b>	<b>24 574 520</b>	<b>19 816 786</b>	<b>31 613 176</b>	<b>48%</b>	<b>39%</b>

**ANNEXE 2 :****PERSONNES RENCONTREES**

M	<b>BADOLO Gaspard</b>	Directeur des Statistiques Agro-Pastorales
M	<b>CHARRIER Claude</b>	Conseiller à la Mission française de Coopération
M	<b>DJERMA Toro Honoré</b>	Consultant préparation de l'enquête suivi des troupeaux
Mme	<b>DJIGA Haby</b>	Directrice SONAGESS
M	<b>FOFANA Sanoussi</b>	CONACILSS
M	<b>GOUDA</b>	Chef de service des statistiques végétales
M	<b>ILBOUDO Abdoulaye</b>	Responsable de la Centrale d'informations
M	<b>KOBIANE Noël Aimé</b>	Directeur Général de l'INSD
Mme	<b>NIKIEMA Marie-Bernard</b>	Statistiques de l'Elevage à la DSAP
Dr	<b>PELLISSIER Jean-Paul</b>	Conseiller technique français à l'Elevage
M	<b>PIET Jan</b>	Conseiller Hollandais à la DSAP
M	<b>RAYMONDO</b>	Délégation de la Commission des Communautés Européennes
M	<b>SAWADOGO Boukary</b>	Responsable de la cellule CT-CCI
M	<b>SIDI Tiral</b>	Animateur local DIAPER
M	<b>TRAORE Kalifa</b>	Analyste responsable du SIM céréales

**ANNEXE 3 : PRINCIPAUX SIGLES UTILISES**

SIGLE	INTITULE PRECIS
CCI	Comité de Coordination de l'Information
CEDRES	Centre d'Etudes et de Documentation sur la Recherche Economique et Sociale
CNLES	Commission Nationale de Lutte contre les Effets de la Sécheresse
CONASUR	Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CRPA	Circonscription Régionale de Production Agricole
CRSPC	Cellule de réflexion et de suivi de la politique céréalière
CT-CCI	Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DSAP	Direction des Statistiques Agro-Pastorales
ENSA	Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (ENSA 2000)
EPA	Enquête Permanente Agricole
FODEC	Fonds de Développement des Céréales
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MARA	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales
OFNACER	Office National des Céréales
PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PPR	Projet de Planification Rurale
PRSAP	Projet de Renforcement des Services d'Appui aux Producteurs
PSAN	Projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité
ZERA	Zones d'Encadrement des Ressources Animales

**ANNEXE 4 : DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE CERELIERE**

**DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE CERELIERE**

**ROLE**

Décision

Concertation  
Réflexion  
Analyse  
Proposition  
Coordination

Information  
Coordination  
Mise en oeuvre  
Suivi-évaluation

Exécution

**ATTRIBUTIONS**

**GOUVERNEMENT**

- offrir un cadre de concertation,
- mener des réflexions sur les orientations,
- approuver études sur les stratégies,
- approuver les stratégies de la gestion de la politique céréalière,
- suivre la mise en oeuvre,
- coordonner les engagements des actions.

FODEC (Ressources proviennent des conventions bilatérales et multilatérales):

- fonds de garantie (SNS),
- fonds d'incitation (financement de projets).

CPG:

- administration,
- gestion,
- financement opérations.

SP/CPC:

- préparation et exécution décisions CRSPC,
- exploitation et diffusion information,
- animation cadre institutionnel,
- propositions de mesures de gestion de la PC,
- suivi et évaluation.

CC/CCI:

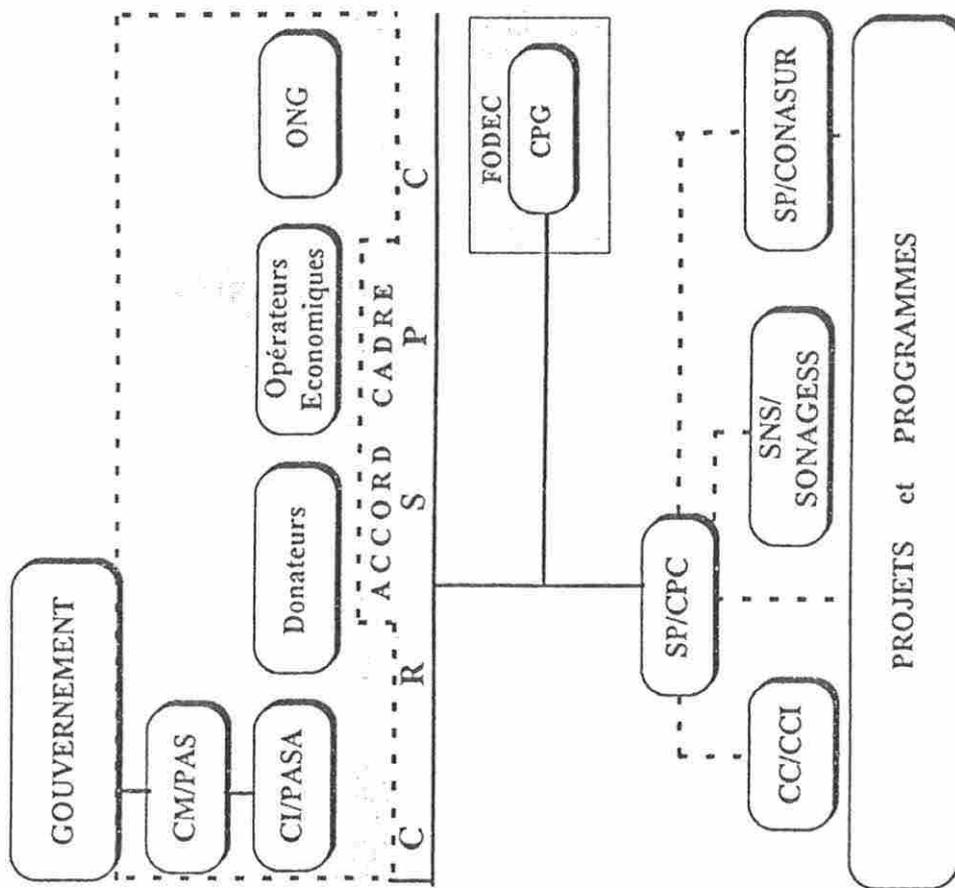
- collecte et traitement de l'information
- alerte précauce
- prévention des crises

SNS/SONAGESS:

- centralisation, maintien et gestion des stocks
- information sur les marchés

SP/CONASUR

- plan d'urgence,
- distribution de vivres en cas de sinistre



**S I G L E S**

- CM/PASA: Comité Ministériel PAS
- CI/PASA: Comité Interministériel PASA
- CRSPC: Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière
- SNS: Stock National de Sécurité
- SONAGESS: Société National de Gestion des Stocks de Sécurité

- CC/CCI: Comité de Coordination de l'Information
- FODEC: Fonds de Développement Céréalière
- CPG: Comité Paritaire de Gestion
- SP/CPC: Secrétariat Permanent de la Politique Céréalière
- CONASUR: Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
- PC: Politique Céréalière

**ANNEXE 5 : CONFIRMATION DU CHOIX DU CRSPC POUR JOUER LE ROLE DE COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE.**

00 00 00 SG/SP-CPC

**Comité de Sécurité Alimentaire  
(CSA)/DIAPER III**

/-)

**Monsieur le Chef de Délégation  
de la Commission Européenne  
au Burkina Faso**

**-OUAGADOUGOU-**

**Monsieur le Chef de Délégation,**

Faisant suite aux échanges entre nos différents services techniques sur la mise en oeuvre de DIAPER III, dont la Convention de Financement prévoit, entre autres conditionalités, la création d'un Comité de Sécurité Alimentaire, j'ai l'honneur de vous confirmer par la présente, le choix du Gouvernement Burkinabè du Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière (CRSPC) pour jouer le rôle du Comité de Sécurité Alimentaire (CSA).

Veillez agréer, Monsieur le Chef de Délégation, l'assurance de ma considération distinguée.

**Jean-Paul SAWADOGO**